



Fiche sur le Parc National d'Ifrane

I- Création

Le Parc National d'Ifrane fut créé en octobre 2004 (décret promulgué le 08/10/2004 (B.O du 11/10/2004)) L'assiette géographique initiale du parc d'Ifrane représentait 53800 ha. Il a fait l'objet d'une extension en 2008 pour couvrir la quasi-totalité des forêts de la province d'Ifrane, actuellement il s'étend sur une superficie de 125000 ha.

II- Zonage

A l'intérieur du territoire « parc », le mode de gestion proposé, s'appuie sur une zonation interne, établie en fonction d'objectifs précis. Cette gestion spatiale par objectif possède l'avantage immédiat de structurer fonctionnellement un espace et donc de rendre le projet "lisible" et décryptable par tous.

Outil de gestion visant à rendre opérationnels les objectifs du parc, le zonage doit :

- Traduire dans l'espace et dans le temps les vocations des territoires et leur mode d'utilisation
- Permettre une gestion par objectifs
- Permettre la conciliation entre les enjeux de conservation de la biodiversité et les préoccupations des usagers / objectifs de développement

En pratique, cela se traduit par la détermination de zones à vocation d'usage, de protection et de valorisation différenciées.

Le Parc National d'Ifrane comporte ainsi :

3 ZNP Biologique,	soit 412 ha en protection stricte
6 ZNP Faune, soit 7300 ha	dont 1.200 ha en protection stricte
8 Sites Naturels Gérés (SNG),	soit 10.680 ha en gestion ouverte
une ZURN en périphérie	

ZNP Biologique (zone naturelle protégée biologique)

Il s'agit de petites zones très riches en espèces végétales présentant un aspect sauvage peu perturbé et constituant un échantillon très intéressant à préserver pour les générations futures. Ces zones sont à vocation recherche, sensibilisation, éducation, suivi milieu/espèces.

ZNP Faune (zone naturelle protégée pour la faune)

Il s'agit d'une zone représentant des habitats spécifiques pour la faune, dont la fragilité et la sensibilité aux dégradations est reconnue comme plus importante qu'ailleurs et qui demande l'élaboration d'un plan d'aménagement concerté pour préserver à la fois les espèces en voie de disparition ou régression (ex : oiseaux, loutre) et les pratiques rurales et pastorales.

Sites Naturels Gérés

Un Site Naturel Géré (SNG) est un ensemble paysager contenant un ou plusieurs éléments naturels présentant des qualités naturelles, esthétiques et culturelles, rares ou uniques (emblématiques pour certaines) : pour cela il nécessite d'être préservé des dégradations voire réhabilité pour une conservation à long terme de ses fonctions, notamment forestières, pastorales et paysagères ainsi qu'une valorisation touristique et éducative.

III- Localisation

Le parc d'Ifrane est situé dans la partie centrale du massif moyen-atlasique. Constituée principalement par un causse aux plateaux karstiques dominant les bas plateaux calcaires du Saïs, et s'étendant jusqu'à la chaîne plissée de la bordure orientale, la zone centrale du Moyen Atlas appartient presque entièrement au bassin-versant du Sebou. Etagé entre 1300 et 2400 mètres, faisant face à l'océan, le haut-plateau du Moyen Atlas occidental est l'un des plus arrosés et des plus tempérés du Maroc. L'hiver y est rigoureux mais bref, avec des enneigements soudains et vite résorbés, où l'eau s'écoule en profondeur dans le massif karstique.

IV- Objectifs de création :

Les raisons objectives qui ont largement justifié la proposition d'implantation de ce grand parc sont les suivantes :

- Présence d'écosystème d'importance mondiale (cédraie de l'atlas) ;

- Présence d'une espèce symbole type de la méditerranéité (le cèdre) ;
- Présence d'un massif forestier offrant la plus grande amplitude du Maroc en matière « d'ambiance forestière » ;
- Rôle écologique fondamental pour une grande partie du pays (principal château d'eau) ;
- Diversité des habitats et présence de zones humides d'importance internationale (site RAMSAR)
- Présence d'une biodiversité remarquable à tous les niveaux (faunistique et floristique);
- Zone de fortes pressions d'exploitation de l'espace et des ressources, soumises à des dynamiques de dégradation importantes si elle n'est pas contrôlée.

V- Valeurs biologiques

La flore

La Flore du Parc National d'Ifrane **compte plus de 1015 espèces de plantes vasculaires**, ce qui représente **plus de 22% de l'ensemble de la Flore marocaine**. Mais un inventaire floristique systématique pourrait aboutir à des valeurs bien supérieures à celles-ci. Notons également que la flore marocaine est représentée dans le Parc par la quasi-totalité du nombre de familles recensées au Maroc.

Un fort taux d'endémisme :

Parmi les 1015 espèces de plantes spontanées recensées dans le Parc, plus de 250 taxons (espèces, sous-espèces, variétés) représentant **47 familles sont endémiques**.

Essences Forestières majeures

Les essences forestières majeures sont assez nombreuses. Elles organisent de très beaux peuplements sylvatiques:

- cèdre de l'Atlas : il organise les peuplements forestiers les plus importants et les plus étendus du Parc
- chêne vert : il forme des peuplements forestiers purs ou en mélange avec les autres essences sylvatiques du Parc.
- chêne zène : en peuplements purs tels que ceux de la forêt de Jaaba, ou en mélange avec les autres essences forestières.
- pin maritime de montagne: en peuplements très souvent mélangés avec les autres espèces forestières citées ci-dessus.
- genévrier thurifère : en peuplements très exigus et très localisés
- frêne dimorphe : en peuplements très exigus et très localisés.
- aubépine lacinié : exceptionnellement en peuplements arborescents très localisés dans certaines clairières et dépressions mais observés dans toute la zone et les niveaux altitudinaux du Parc.

Essences forestières secondaires

Les essences forestières secondaires sont plus nombreuses que les premières, cependant elles jouent un rôle limité. Elles sont très rarement en peuplement. Parmi celles-ci on peut citer :

- érable de Montpellier : très commun, en pieds isolés au niveau des forêts du Parc
- if : assez commun, en pieds isolés sur sols profonds des ravins frais
- genévrier oxycèdre : en pieds isolés dans toutes les forêts.
- Houx : en pieds ou en bouquets occupant les vallons frais ou les sols profonds des pentes
- sorbier : en pieds isolés sur substrats calcaire de préférence. très rare.
- chèvre-feuille arborescent : en pieds isolés. Assez rare
- Frêne dimorphe ; en pieds isolés sur substrats de préférence calcaire des pentes du revers oriental du Parc.
- Merisier : en pieds isolés, très rare.

A cela il faut rajouter les espèces arborescentes organisant les ripisylves naturelles du Parc : *Fraxinus angustifolia*, *Populus nigra*, *Salix atrocinerea*, *Salix pedicellata*

Espèces organisatrices des matorrals et des steppes

Parmi les espèces organisant les matorrals, il y a lieu de noter les genêts, les cytises, le buplèvre, l'armoise du Moyen-Atlas...

Certaines de ces espèces organisent des matorrals ou des steppes qui dominent le paysage végétal dans les clairières. Cependant, sous l'effet de la pression pastorale, une grande partie de ces formations a cédé la place aux steppes de dégradation organisées par les euphorbes.

La Faune :

Les espèces endémiques

Le singe magot : espèce endémique du Maghreb est une espèce menacée, avec un statut de Vulnérable, aussi bien au niveau mondial que national. Dans les habitats forestiers favorables, l'espèce est relativement abondante.

L'écureuil de Berbérie

Endémique du Maghreb et essentiellement présente au Maroc, l'espèce n'est menacée à aucun niveau.

Le macroscélide de Rozet

Le macroscélide de Rozet est une espèce endémique du Maghreb.

5 espèces menacées

Le singe magot (cf ci-dessus) :

Le chacal doré

Considéré comme non menacé au niveau mondial, le chacal doré est une espèce menacée au niveau national, avec un statut de Vulnérable, vu la diminution considérable de ses effectifs au cours des 20 dernières années.

Le caracal

Considéré comme non menacé au niveau mondial, le caracal est une espèce menacée au niveau national, avec un statut de « Au bord de l'extinction », vu le très faible nombre d'observations récentes.

Le chat ganté

Si l'espèce n'est pas considérée comme menacée au niveau mondial, le chat ganté est considéré comme risquant de passer en catégorie menacée au niveau national.

La loutre

Au niveau mondial, l'espèce est considérée comme risquant d'être prochainement menacée (catégorie Near Threatened), et le statut national, de Vulnérable, est plus critique.

Diversité ornithologique et importance des populations nicheuses, migratrices et hivernantes dans le parc

La compilation bibliographique réalisée sur les oiseaux signalés dans la région du parc, a permis d'estimer cette avifaune à 209 espèces soit à peu près de 50 % de l'avifaune signalée au Maroc.

Le statut de ces 209 espèces se présente comme suit :

- 130 espèces nicheuses,
- 83 espèces migratrices,
- 95 espèces hivernantes.

Herpétofaune

Le Parc national d'Ifrane couvre la zone la mieux prospectée et la mieux connue du Maroc.

Celle-ci est un véritable sanctuaire de **reptiles endémiques (au nombre de 7)**, rares ou remarquables, avec des densités parfois considérables.

Le PNIFR illustre à merveille la richesse et l'originalité de l'herpétofaune du Moyen Atlas. Outre sa position géographique stratégique, des conditions climatiques particulières règnent dans cette zone favorisant l'installation d'éléments herpétofauniques très intéressants. C'est aussi l'un de ceux qui a été le mieux prospecté. En effet, parmi les 33 espèces potentielles, **28 espèces ont été identifiées**. Parmi elles, **6 Amphibiens** et **22 reptiles**.

Entomofaune

102 espèces de papillons représentées sur les **135** connues au Maroc, soit un taux de représentativité de **75%**.

30 espèces de papillons diurnes endémiques du Maghreb et **11** endémiques du Maroc.

49 espèces menacées dont **13** en voie d'extinction.

VI- Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel au niveau de la Province d'Ifrane est très riche et s'imprègne des arts populaires locaux ainsi que de l'histoire des populations berbères de ces territoires.

L'habitat

Élément majeur du paysage rural, l'habitat contribue à individualiser une région. Ce rôle paysager est d'autant plus important que l'habitat se trouve au sein d'un parc naturel. De la tente à la maison en dur, dispersé ou groupé, l'habitat offre des physionomies variées dans lesquelles interfèrent les prolongements de vieilles traditions comme des acquisitions plus récentes.

La tendance à la sédentarisation des tribus fréquentant la région du parc, avec le passage d'un habitat léger et mobile, la tente ou la *nouala*, à un habitat en dur, la maison en pierre ou en parpaings, sont autant de nouvelles caractéristiques de l'habitat et de l'occupation de l'espace

Cinq types d'habitat se rencontrent au sein du parc naturel d'Ifrane (ou dans sa zone périphérique proche). Sur l'*azaghar*, (versant ouest), ou au nord du parc, **la ferme en dur** regroupe la maison d'habitation et les étables pour le troupeau. La **nouala**, fixe ou mobile, est la structure la plus rencontrée. Les tentes de grande taille

sont montées aux beaux jours pour toute la saison estivale de pâturage, à l'opposé de la tente de petite taille (mobilité de début et de fin de saison).

Sur les vastes terrains de parcours, **les tentes** (*khaima*) animent le paysage de leur teinte sombre. Filées et tissées avec la laine des moutons, fixées au sol par de solides piquets de bois soutenant une poutre faîtière, parfois sculptée ou décorée

La nouala est un abri provisoire et transportable, couvert de plastique souple, tendu sur des supports rigides de bois (poteaux et poutres). Cet habitat toujours précaire, peut être temporaire ou permanent selon les tribus et les lieux

Les fermes sont plus ou moins isolées ou proches les unes des autres mais jamais véritablement regroupées ou mitoyennes, sauf peut être pour certains villages. Ces maisons récentes en dur sont bâties en pierre ou en parpaings de béton.

Histoire, coutumes et traditions populaires

Histoire

Sur le versant Ouest du grand plateau qui domine Azrou, un gisement préhistorique fût découvert en 1953. Une industrie lithique à affinités atériennes et néolithiques fut mise à jour. Mais le site, fouillé à la "pelle mécanique" (travaux publics) ne put être correctement exploité.

Le peintre El Gharbaoui a vécu au couvent de Tioumliline. D'après les travaux consacrés à son oeuvre, Il existerait une relation entre sa peinture et ce lieu du Moyen-Atlas.

Les croyances et les manifestations populaires

Des pratiques magiques baignaient d'une atmosphère irrationnelle la vie quotidienne des pasteurs. La surveillance des troupeaux sur les hauts plateaux désolés entretenait un monde de légendes nées des grands déplacements de la transhumance. Les nombreuses grottes qui servaient d'abri aux transhumants et à leurs troupeaux, servaient aussi à certains cultes et croyances, souvent pré-islamiques.

Les arts populaires

Les arts populaires locaux se déclinent, entre autres, à partir du folklore, de l'artisanat et de l'habillement. Chaque tribu possède un patrimoine culturel propre lié à ses traditions particulières, costumes, parures, bijoux, instruments de musique, outils, ...

Quatre types de danses folkloriques berbères sont connus dans la région : Ahidous, Amhalal, Anchad et Tamawite. Tandis que parmi les productions artisanales issues de la région d'Ifrane on distingue :

- Les produits de tissage à caractère berbère : tapis, hanbal, tentes,... Le tissage exécuté avec le *doum* (cueilli voire même acheté aujourd'hui) ou avec la laine des moutons est toujours très présent et continue d'être l'une des activités nombreuses des femmes
- Les produits de sculpture sur le bois : Cèdre, Genévrier,...
- Les produits en fer forgé

En ce qui concerne l'habillement, une nette différence apparaît entre ce qui caractérise localement l'habillement des hommes et celui des femmes :

- pour les hommes : la Djellaba, El bournous, El belgha et Errazza
- pour les femmes : la Handira, El Haddouna, Es-sbnia et Echarbil

VII OBJECTIFS DU PNI

Objectif global :

Conserver la biodiversité et gérer durablement les écosystèmes forestiers (et écosystèmes associés) afin de sauvegarder ,de restaurer les grandes équilibres naturels, et. de valoriser les fonctions éducatives culturelles et socioéconomiques de patrimoine.

Objectifs opérationnels :

- **Conservation de la biodiversité et gestion écologique des milieux.**
- **Gestion et exploitation durables des ressources naturelles du Parc aux bénéfices de la population usagère.**
- **Sensibilisation, éducation à l'environnement, information, communication et concertation.**
- **Valorisation des patrimoines et des produits locaux notamment par l'écotourisme.**